

Canicule : recensement des personnes seules et vulnérables

Face à la hausse des températures et au risque de canicule, la Mairie se mobilise afin de veiller à la bonne santé de chacun, et plus particulièrement des personnes fragiles et/ou isolées.

Si vous souhaitez être recensé, ou si vous identifiez une personne dont la situation nécessite une surveillance particulière, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Veillons sur nos parents, voisins, amis...

La vigilance est l'affaire de tous.

En cas d'urgence, appelez les secours en composant le 15 ou le 112.



#CANICULE

Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Cantine : fini les barquettes en plastique !

La Mairie œuvre toujours plus pour la qualité de vie et le développement durable.



C'est pourquoi, depuis le 16 mai, en accord avec le prestataire de restauration API, les repas de la cantine sont livrés dans des bacs en inox, et non plus dans des barquettes en plastiques.

Défibrillateurs

La commune dispose maintenant de deux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) accessibles à tout moment, car ils ont été installés en extérieur :

- Sur la façade de la Mairie
- Devant la salle des Sports Pierre Arnould

Un troisième défibrillateur se trouve à l'intérieur de la Salle des Fêtes Maurice SIMON.



Pièges à Frelons

Devant la prolifération des frelons asiatiques, la Mairie a mis en place, à plusieurs endroits du village, des pièges à frelons.



Ces boîtes sont conçues de façon à ce que tous les insectes peuvent y entrer, mais seuls les frelons sont pris au piège.

Les plus petits insectes, comme les abeilles, peuvent ainsi facilement en ressortir.

!! Nous vous rappelons de NE PAS vous approcher de ces pièges qui peuvent contenir des frelons vivants !!

Le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazons à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables: de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Choisir le bon moment c'est moins dérangeant!



Fin de la permanence de l'Assistante Sociale

Les permanences en Mairie de l'Assistante Sociale sont arrêtées.

Elle reste cependant joignable au 03.26.65.18.82 et pourra soit vous recevoir sur rendez-vous soit se rendre à votre domicile.

En cas de besoin, vous pourrez également contacter la Mairie.



Des nouveaux jeux pour les enfants

La structure dite « Château Margot », qui se trouvait à côté de la Salle des Sports Pierre ARNOULD, a dû être retirée car elle ne répondait plus aux attentes du dernier contrôle technique annuel.

De ce fait, la commune a décidé de renouveler le parc avec l'acquisition de deux nouveaux châteaux, qui prendront place dans les prochaines semaines.

Ces deux structures seront à destination des 1 à 8 ans pour l'une et 3 à 14 ans pour l'autre.

Label qualité de vie - Villes et Villages Fleuris : OBJECTIF 3^{ÈME} FLEUR ?

Judi 20 juillet, nous accueillerons le Jury des « Villes et Villages fleuris » dans le but d'obtenir une troisième fleur, signe d'une commune mobilisée en faveur du bien-être de ses habitants et de l'amélioration du cadre de vie.

Si les agents communaux s'affairent quotidiennement pour embellir notre village, nous comptons sur chacun d'entre vous, car l'implication des citoyens joue aussi un rôle important dans le label 3 fleurs.



3 fleurs à Recy ?? On croise les doigts !



Fête du 14 juillet

Pour le 14 juillet, Recy vit - Comité des Fêtes nous a une nouvelle fois préparé une belle journée :

- 8h00 : Concours de Pêche (organisé par La Boudiche)
- 17h30 : Goûter des enfants
- 18h30 : Vin d'honneur (offert et servi par le Conseil Municipal)
- 18h30 : Bal apéritif
- 20h15 : Repas Champêtre et estival*
- 21h45 : Grand Bal, avec l'orchestre « COCKTAIL »
- 23h30 : FEU D'ARTIFICE

*Inscription au repas jusqu'au 3 juillet !

Nous vous souhaitons de BONNES VACANCES !

Les dates à retenir:

- ❖ 30 Juin : Fête de l'Ecole,
- ❖ 14 juillet : Fête nationale,
- ❖ 20 juillet : Jury Villes et Villages Fleuris

Fermeture de la boulangerie du 15 juillet au 7 août inclus.

